

CONCERNE : les clubs du 92

OBJET : Championnat KUMITE- Individuel
MINIMES / CADETS / SENIORS
Masculins / féminins
Championnat KUMITE – Equipe
Seniors
Masculins / Féminins

SAMEDI 11 FEVRIER 2012
GYMNASE JEAN PHILIPPE GATIEN
8/10 RUE LEON JAMIN
92 LEVALLOIS PERRET
(près du collège Louis Bériot rue Jules Guesdes)

Pré – inscriptions obligatoire à renvoyer à la Ligue - Au plus tard le 27 Janvier 2012

Confirmation et contrôle des inscriptions

• Seniors (1993 et avant) individuels et équipes
Contrôle 8h30 – Clôture 9h00

• Cadets (1996-1997) individuels
contrôle 9h00 – clôture 9h30

• Minimes (1998-1999) individuels
contrôle 9h30 – clôture 10h00

Minimes et cadets : Aucun surclassement n'est autorisé

Seniors : Le surclassement des juniors 2^{ème} année est autorisé.

Chaque participant(e) devra se présenter à la table de contrôle muni de :

- Son passeport sportif ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours
- Un certificat médical postérieur au 1^{er} juillet 2011 avec la mention « apte à la pratique du karaté en compétition ».
- Une autorisation parentale pour les mineurs (imprimé FFKDA).
- Sa tenue personnelle obligatoire : Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Plastron réversible bleu-rouge et casque / Coquille pour les masculin.

- Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite de réception du dossier d'inscription, indiquée sur le programme et le dossier d'inscription.
- Tout compétiteur non licencié à cette date ne pourra prétendre à participer à la compétition, quand bien même sa demande arriverait entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.
- Tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet sera refusé.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une compétition ne peut être réalisée avec succès que si les horaires sont respectés. En conséquence, **aucun retard ne sera autorisé.**

Les clubs devront être à jour de leur cotisation de Ligue.

La Commission Sportive